BUSSAC info

N° ISSN 0776-2246



Bulletin local PARUTION TOUS LES 2 MOIS

JANVIER-FEVRIER 87 N°21

SOMMAIRE

Pages

EDITORIAL : Après les fêtes..... 3

LA VIE DES SECTIONS :

- Tennis de table..... 8
- Bibliothèque..... I3
- Football..... I4
- Tennis..... I5
- Informatique..... I7
- Jeux..... I8
- Coloriage..... 20
- Poésie..... 2I

INFORMATIONS GENERALES :

- Information agricole..... 22

INFORMATIONS LOCALES :

- Petites annonces..... 23
- Inscriptions scolaires..... I4

LA MIXOMATOSE (texte en patois)..... 24

INFORMATIONS MUNICIPALES :

- Réunions du Conseil Municipal..... 26

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

. René BOURAUD (Responsable de publication)
. Janine CASTILLON & Marie-Jo CHAPUIS (Conseils à la Rédaction)
. Marie-Claude ALLINAND, Nicole CHABOT & Suzanne MAGNERON (Frappe du texte et mise en page)
. Liliane PENISSON (illustrations)
. Philippe AUMAND (couverture)
. Bruno ALLINAND, Jean-Marc ALLINAND & Henri COURTIN (impression et distribution)

EDITORIAL

APRES LES FETES

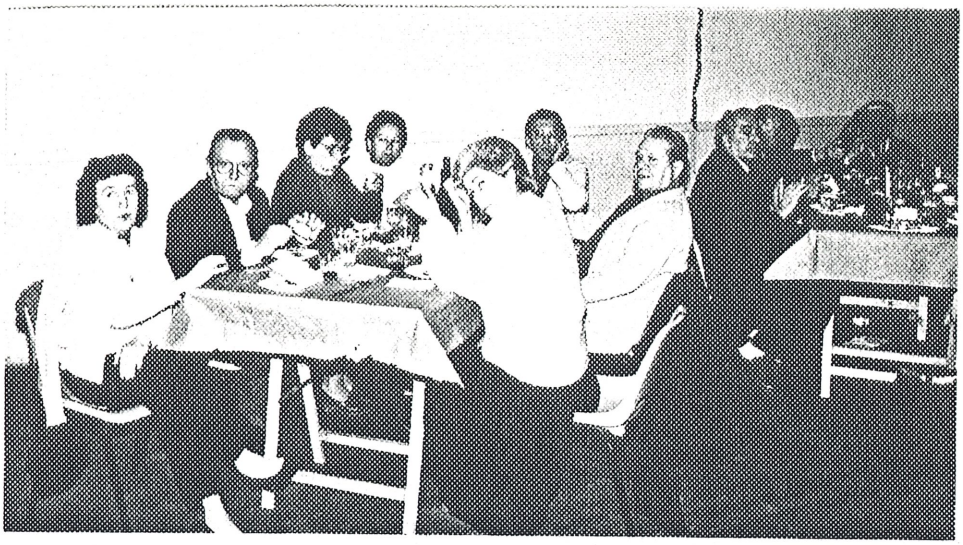
Depuis la parution du N° 20 de BUSSAC INFO plusieurs manifestations ont eu lieu à BUSSAC dans le cadre du Foyer Rural.

L'Arbre de Noël des enfants de l'école du 21 Décembre a connu un grand succès : par la fréquentation massive des intéressés et de leurs parents ou amis et par le spectacle de qualité (la bête à sept têtes), présenté par l'association "Culture et expressions populaires" de SAINTES, admirablement interprété par de nombreux enfants de cette association. Mais tout le monde attendait avec impatience le bon Père Noël qui s'est présenté très ponctuellement pour assurer la distribution des jouets à la grande joie des petits et des grands. Remerciements à tous les participants, aux organisateurs et animateurs de cette fête...

Le 11 Janvier, le Foyer Rural, la Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale recevaient en la salle des fêtes, les retraités de la commune, pour leur souhaiter une bonne année 1987, leur offrir comme par le passé un délicieux repas, arrosé copieusement (le temps était sec) et suivi d'une animation musicale présentée par Jimmy PIERRY, son accordéonniste et sa chanteuse.



Cet après-midi réunissait 54 invités, parmi lesquels de jeunes retraités répondant pour la première fois à cette invitation. Mais il y avait beaucoup d'absents... Certains empêchés

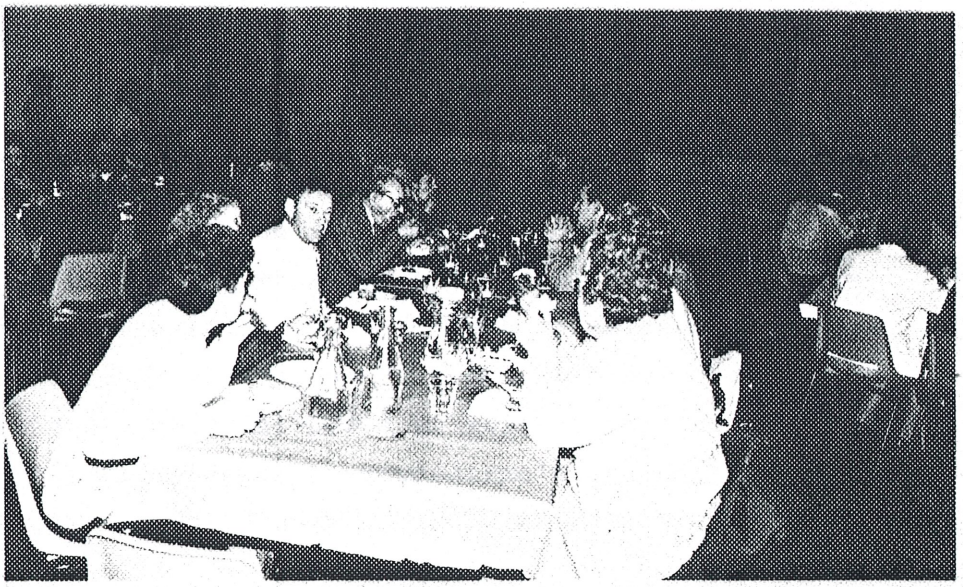


par maladie ou évènements familiaux n'ont pu se joindre à leurs amis, le temps froid empêchant vraisemblablement les autres de se rendre place d'Oron-la-Ville. Une agréable soirée donc pour tous et, afin d'éliminer les inconvénients de mauvais temps, il est envisagé pour l'année prochaine d'organiser cette réception soit au printemps, soit à l'automne pour avoir le maximum de personnes. A bientôt donc ...









Quelques vues de la salle lors du repas des Anciens

Le I2 Janvier, après la classe, les enfants de l'école (encore eux) étaient rassemblés en la Salle Municipale pour déguster un délicieux chocolat accompagné de parts de galette des rois servis par les membres du Foyer Rural, sous l'oeil vigilant des institutrices et instituteur. Malheureusement, une panne de secteur a quelque peu abrégé cette sympathique ambiance, puis chacun a regagné son foyer en croquant une dernière friandise et en criant "VIVE LES ROIS".

Le 3I Janvier en soirée, un important loto, organisé par le Foyer Rural et le Comité des Fêtes réunissait environ 250 personnes qui s'acharnaient à compléter les cases de leurs cartons avec plus ou moins de réussite. Félicitations aux heureux gagnants qui ont pu recevoir respectivement, un four à vapeur, un lot de linge de maison, un établi pliant, une lampe de salon ou un jambon, pour un carton plein. Mais plusieurs filets garnis ont également récompensé les totaliseurs de quines à leur grande satisfaction. On peut regretter la participation modeste des habitants de BUSSAC à ce loto mais ils seront présents "c'est sûr" aux prochaines réunions. Merci à tous les participants.

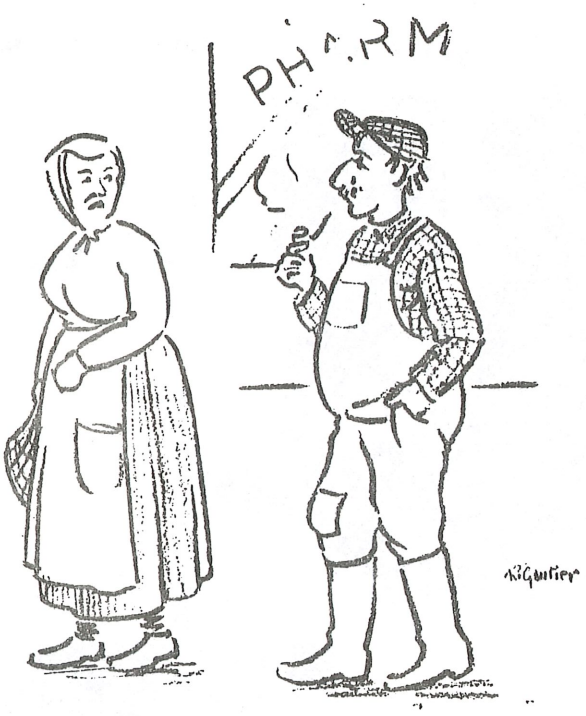
Enfin, le I4 Février, jour de la Saint-Valentin, les amoureux "de la BELOTE" se sont retrouvés autour des tables de la Salle Municipale pour un important concours, organisé par le Foyer Rural et surtout la Section Football qui s'est dépensée "sans compter" pour la réussite de cette soirée. Il faut féliciter ici les responsables de fabrication des crêpes qui ont su préparer, faire sauter, sucrer et distribuer plus de mille exemplaires de ces délicieuses friandises ... Bravo aussi aux distributeurs de boissons fraîches qui ont su désaltérer les nombreux assoiffés après les gros efforts de CAPOTS. Il ne faut pas oublier les responsables du contrôle, qui totalisaient, vérifiaient et classaient les fiches des 74 équipes de joueurs, ce qui représentait un minimum de plus de 2.000 chiffres alignés sans erreur, malgré l'absence d'ordinateur. A signaler la victoire de l'équipe N° 67 (MM BRANGER ET HITZ) avec 4.985 points, suivis de l'é-

.../...

quipe de BUSSAC N° 51 (MM ANTONIN ET JAROUSSEAU) qui a totalisé 4.897 points et la lanterne rouge, équipe N° 33 (Mr ELIE et Mme TARDY) qui a réussi à aligner 2.863 points. Chacun, selon son résultat, a toutefois reçu un lot et quitté la salle satisfait en espérant faire mieux la prochaine fois. Bien sûr, le Foyer Rural remercie vivement tous les participants à ce concours, Bussacais ou habitants des communes voisines et leur dit à bientôt ...

La prochaine réunion du Foyer Rural est prévue début Avril et la participation de toutes les sections est souhaitée mais nous en reparlerons ...

Le Président
Joseph CASTILLON



—Est-o qu'o va pas? Es-tu malade?
—Pourquoé donc?
—Tu sors d'la pharmacerie...
—Foutu sot! Si sortais do cimetère, voudrait-o dire qu'I sé morte?

TENNIS DE TABLE : Le tournoi interne en photos (24/01/87)

Les résultats

Tableau jeunes : Cyrille MIGNON

Tableau amateurs : Christian AUDEBEAUD

Tableau "pro" : Stéphane CHABOT

Merci au foyer rural et à la municipalité de BUSSAC qui nous ont offert chacun une coupe.

Merci à l'épicerie - tabac MENAUD qui nous a offert des lots très appréciés (cassettes, montres).



" Une bière, barman ! "



" Coucou, c'est moi Matthieu ! "



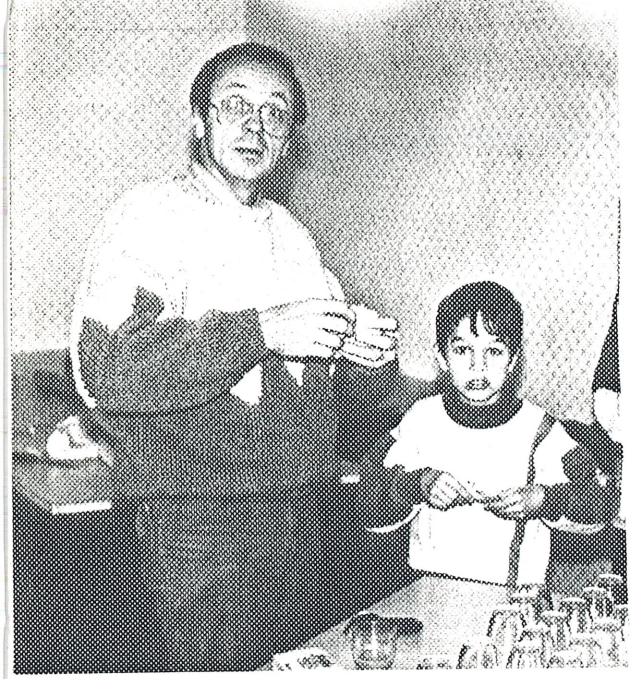
Tout est dans le style.



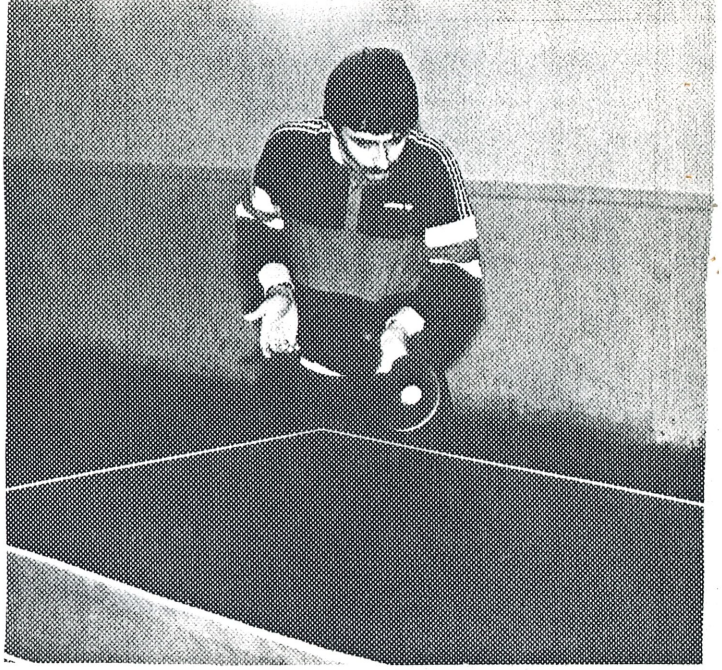
Que c'est triste cette petite balle blanche qui va et vient.

" Attention, le ping-pong est un sport dangereux "



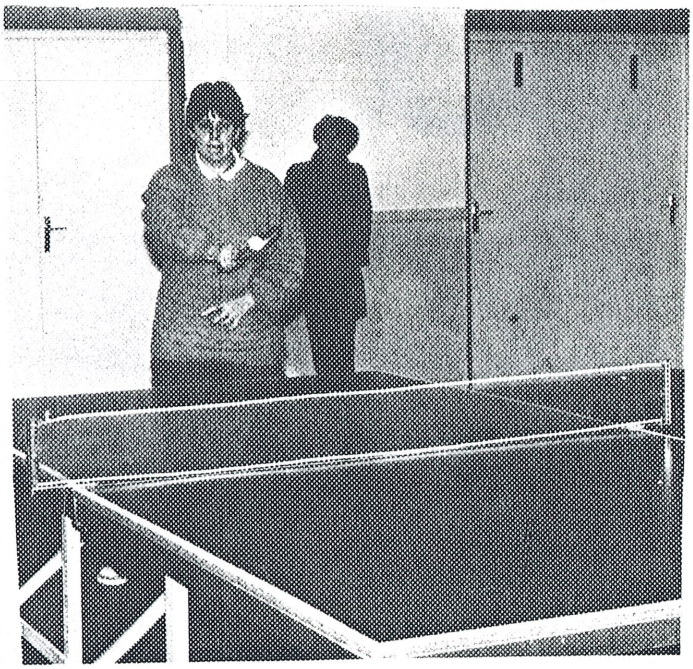


"Mais où est la caméra ?"



" Zut ! la balle s'est collée."

Avec la tranche, quelle classe !





" Je peux dire bonjour à maman ? "

BIBLIOTHEQUE

EN ATTENDANT LE PRINTEMPS, IL RESTE ENCORE QUELQUES LONGUES SOIREES AU COIN DE LA CHEMINEE ...

NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE :

LUNDI : de I5h00 à I8h30

JEUDI : de 9h00 à I0h00
de I6h00 à I8h30

Pendant les vacances scolaires, seule la permanence du Lundi soir (I7h00 - I8h30) restera assurée.

Même si vous n'êtes pas lecteurs, venez voir. Vous serez peut-être intéressés d'apprendre que nous pouvons vous prêter des revues, des cassettes, des B.D. (enfants et adultes), des documents variés (aventure, sports, loisirs, cuisine, nature, etc...).

Avis aux amateurs d'Agatha CHRISTIE, EXBRAYAT, SAN ANTONIO et autres... Notre rayon "livres policiers" s'est étendu (merci aux généreux donateurs).

Le dernier passage du Bibliobus (9 Février) nous a permis d'agrandir notre stock de livres de science-fiction, répondant ainsi à la demande de nombreux lecteurs. Comme à chaque fois, nous avons choisi pour vous de nombreux romans. Une nouvelle façon de les classer vous permettra de les retrouver plus facilement.

Suivez vos enfants, ils vous indiqueront le chemin de la Bibliothèque. De la maternelle au C.M., l'école les y accompagne régulièrement.

LES RESPONSABLES DE LA BIBLIOTHEQUE

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINTES INTERESSEE PAR BUSSAC INFO DEMANDE A ETRE ABONNEE A NOTRE REVUE

FOOTBALL

A BUSSAC EN MAI, LE MOIS DU FOOT

Le Mardi I9 Mai à 20h30 assemblée de la Section Foot (renouvellement du Bureau).

Le 23 Mai : soirée repas-dansant du Foot
Le 28 Mai : tournoi minimes, cadets
Le 3I Mai : tournoi seniors

VENEZ NOMBREUX ENCOURAGER VOS EQUIPES...

Le I3 Juin la commune de BUSSAC accueillera l'Assemblée Générale du district Aunis-Saintonge, réunion où se retrouveront tous les présidents des clubs de la Charente-Maritime.

De nombreux Bussacais ont pu constater la présence d'un superbe éclairage pour les entrainements nocturnes. La Section remercie chaleureusement la Municipalité pour l'effort constant qu'elle manifeste auprès des sections qu'elles soient sportives ou culturelles.

Un grand merci.

Le Président

Joël CLINCKEMAILLIE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

LES INSCRIPTIONS DEFINITIVES AURONT LIEU :

- dans la quinzaine du I8 au 30 Mai pour les élèves non domiciliés dans la Commune,
- dans la quinzaine du Ier au I3 Juin pour les élèves de la Commune.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

TENNIS

ACTIVITES 1987

PRESENTATION DU NOUVEAU BUREAU :

Après l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 7 Novembre au Foyer Rural, un bureau a été désigné. Ses membres sont :

- Catherine BARET
- Luc BATBY
- Daniel DOGNETON
- Marie-Christine DURAND
- Jean-Paul LAJOIE
- Jean-Louis POMMIER
- Christine TORREAU

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR :

Le nouveau réglement reprend en grande partie le précédent : libre accès aux courts pour les membres du Foyer Rural à jour de leur cotisation (majoration pour les personnes ne résidant pas à BUSSAC ...).

La modification essentielle porte sur le mode de réservation des courts : mise en place d'un tableau de réservation. Ce système nous paraît pouvoir améliorer l'accessibilité aux courts en période "chaude".

On peut donc réserver un court pour une durée d'une heure, en inscrivant son nom, ainsi que celui de son partenaire, sur la feuille affichée à l'entrée des courts. Cette feuille est changée toutes les semaines. Bien entendu, chaque joueur ne peut réserver qu'une heure à la fois.

Si cela peut paraître un peu compliqué, nous vous invitons à venir nombreux le lire sur place ... et surtout l'expérimenter en venant jouer !

.../...

ACTIVITES SUR LES COURTS :

Si les conditions météorologiques hivernales ne favorisent pas la pratique du tennis, la reprise pratique des activités de la section a cònsisté en un grand nettoyage des courts le Samedi IO Janvier.

(Nous prions les Bussacais de bien vouloir nous excuser pour les chutes de neige qui ont suivi ...)

PROJETS POUR I987 :

- Cours collectifs pour enfants
- Cours collectifs pour adultes
- Organisation d'un tournoi interne (probablement en Juin)
- Améliorer les prises de contact entre les joueurs. (Mise en place d'un tableau de rencontre des joueurs disponibles).

Pour pouvoir réaliser complètement ces projets, nous avons besoin de la participation de tous.

FAITES NOUS PART DE VOS DESIRS, DE VOS SUGGESTIONS ... EN NOUS LAISSANT UN MESSAGE (Section Tennis) DANS LA BOITE A LETTRES DU FOYER RURAL OU EN CONTACTANT LES MEMBRES DU BUREAU.

Et, bien sûr, nous vous attendons nombreux sur les courts.

LE BUREAU

CLUB INFORMATIQUE

CLUB INFORMATIQUE:

LE CLUB INFORMATIQUE VIENT DE FAIRE SES PREMIERS PAS.....

IL FONCTIONNE EN EFFET DEPUIS LE 9 FEVRIER, OUVERT POUR L'INSTANT AUX SCOLAIRES ,LES LUNDI,MARDI,VENDREDI SOIR DE 17 H A 18H ET LE SAMEDI DE 13H 30 A 15H 30.

LES PREMIERES SEANCES ONT ETE CHARGEES,LES HORAIRES NE SONT PAS ETABLIS DEFINITIVEMENT CAR LES INTERESSES SE SONT PRESENTES EN NOMBRE IMPORTANT ET LES HEURES SONT LIMITEES EN RAISON DES COURS .POUR CELA NOUS AVONS MIS EN PLACE UN ROULEMENT QUI PERMET D'ACCUEILLIR LES INSCRITS DANS DE BONNES CONDITIONS.(MAXIMUM 8 PAR SEANCE D'UNE HEURE).

LA PLUPART DES ENFANTS INSCRITS A CE CLUB FAIT PARTIE DES SCOLAIRES DE L'ECOLE DE BUSSAC;QUI POUR LEUR PART SONT DEJA HABITUES AU MATERIEL DONT ILS SE SERVENT QUATRE HEURES PAR SEMAINE PENDANT LES COURS.

LE CLUB LEUR PROPOSE DES LOGICIELS DE JEUX,MOTS CROISES,PUZZLES ,PROGRAMMATION MAIS AUSSI DESSIN, PEINTURE,COMPTABILITE,TRAITEMENT DE TEXTES,ETC....

CHACUN DES ENFANTS LORSQU'IL RENCONTRE UNE DIFFICULTE EST AIDE PAR SES CAMARADES ET PAR L'ANIMATEUR.

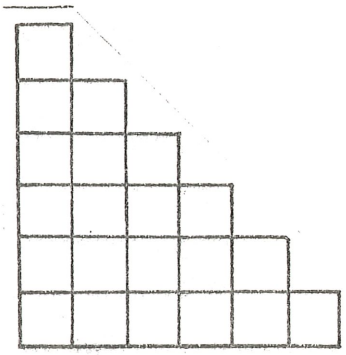
TOUS LES ENFANTS NON INSCRITS PEUVENT SE FAIRE CONNAITRE A L'ECOLE COMMUNALE.

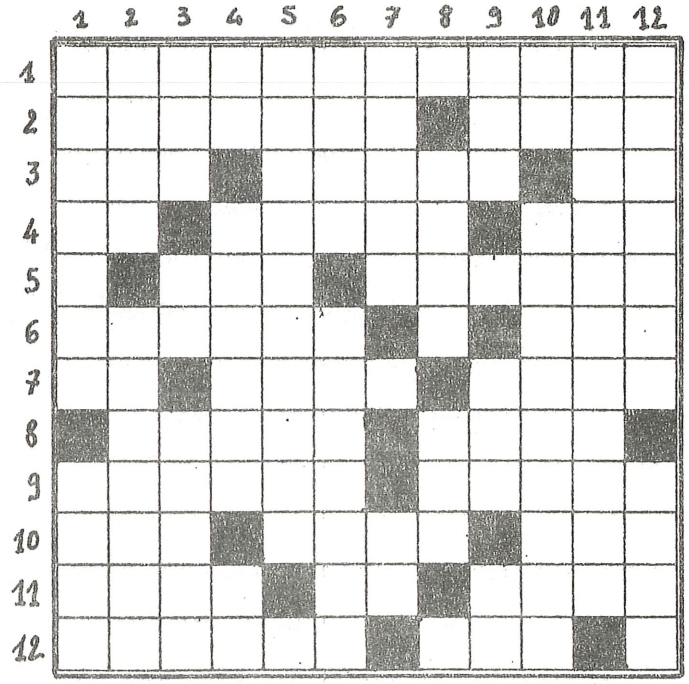
NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX.....

L'animateur
Philippe AUMAND

JEUX

Consonne
Saint pyrénéen
Ecrivain américain
Nord ou Sud
Civile
De course ou d'avion





HORIZONTALEMENT :

1. Bourel ou Maigret - 2. Elan au Canada - Poussé un cri - 3. Unit. Russe - Abréviation de temps - 4. Article - Os - Blonde dans les pubs - 5. Se mesure sur le champ - Gros cordage - 6. Parfois en neige - Préfixe - 7. Points opposés - D'un auxilliaire - Fin de service - 8. Loger - Refuser de se mettre à table - 9. Peut être de mer - Décores - 10. Tissu - Comme un renard - Explosif - 11. On les préfère chauds - Possessif - Parfois de somme - 12. Met à l'abri - Non pollué.

VERTICALEMENT :

1. Collègue américain du 1 horizontal - Descendu - 2. Cable - Tennisman français - 3. Sous le talon - Fleuve côtier - Disciple d'Arius - 4. Symbole - Prénom masculin - Petit élu - 5. Lavardin dans un film de Chabrol - 6. Maculé - Membrane anatomique - 7. Argot - Abréviation commerciale - 8. Pas mûr - Vieille tige - 9. Rogne de pépé - Miné - Avalé - 10. Cours Court - Nourrir - 11. Aplanirent - 12. Père de Maigret - Virage à ski

Solutions dans le prochain numéro

MOTS CROISES DU LIEVRE DE MARS

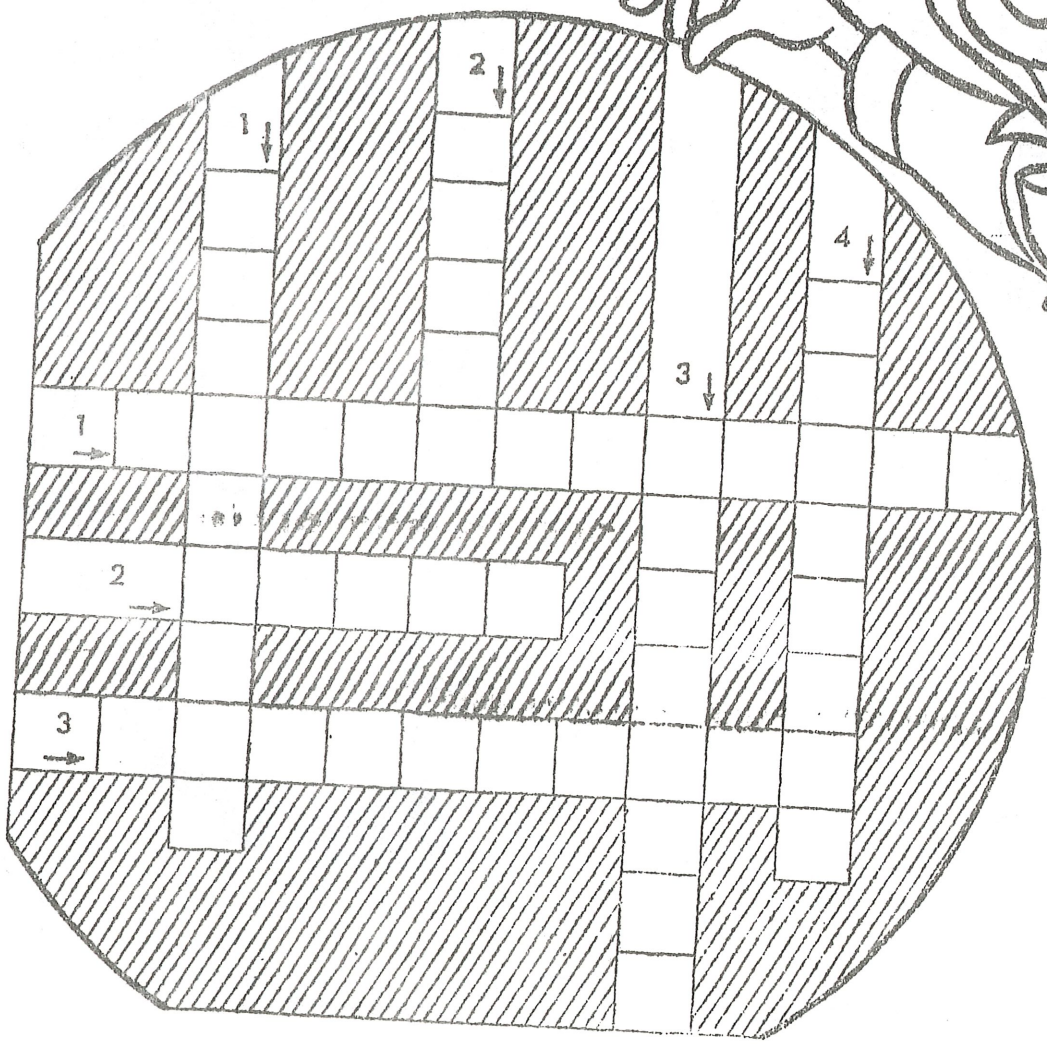


Horizontalement

1. Assure-toi que les poils de ta ..... sont bien droits.
2. Brosse-toi les dents après chaque ..... .
3. Brosse tes dents avec du .....

Verticalement

1. Brosse bien tes dents, surtout après avoir mangé des .....
2. Brosse tes dents ..... chaque repas.
3. Va régulièrement chez ton .....
4. Le brossage t'aide à garder tes dents et tes .....en bon état.





La Fileuse

Assise, la fileuse au bleu de la croisée
Où le jardin mélodieux se dodeline ;
Le rouet ancien qui ronfle l'a grisée.

Lasse, ayant bu l'azur, de filer la câline
Chevelure, à ses doigts si faibles évasive,
Elle songe, et sa tête petite s'incline.

Un arbuste et l'air pu font une source vive
Qui, suspendue au jour, délicieuse arrose
De ses pertes de fleurs le jardin de l'oisive.

Une tige, où le vent vagabond se repose,
Courbe le salut vain de sa grâce étoilée,
Dédiant magnifique, au vieux rouet, sa rose.

Mais la dormeuse file une laine isolée ;
Mystérieusement l'ombre frêle se tresse
Au fil de ses doigts longs et qui dorment, filée.

Le songe se dévide avec une paresse
Angélique, et sans cesse, au doux fuseau crédule,
La chevelure ondule au cré de la caresse...

Derrière tant de fleurs, l'azur se dissimule,
Fileuse de feuillage et de lumière ceinte :
Tout le ciel vert se meurt.
Le dernier arbre brûle

Paul VALERY

AGRICULTURE

Texte de la lettre envoyée par Monsieur Philippe MARCHAND, Député de Charente-Maritime, à Monsieur Jacques DELORS, Président de la Commission des Communautés Européennes.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le caractère extrêmement grave de l'annonce faite en fin d'année 1986 par le Président Ronald REAGAN concernant le remplacement des droits de douane perçus sur le cognac aux U.S.A. par une taxe représentant 200 % de la valeur de ce produit.

A titre d'exemple, une bouteille de cognac trois étoiles vendue 10 dollars verrait son prix porté à 30 dollars.

Il est certain que si une telle mesure s'appliquait, le marché américain qui représente 27 % des exportations du cognac, soit près d'un hectolitre d'alcool pur par hectare en production, subirait un effondrement considérable.

Le cognac, source de revenus de 100.000 personnes dans la région délimitée (Charente et Charente-Maritime), est exporté à plus de 85 %. La mévente sur le marché américain entraînerait l'appauvrissement d'un grand nombre de producteurs dont beaucoup affrontent déjà de sérieuses difficultés.

Par ailleurs, ils ne peuvent espérer un grand développement du marché intérieur d'autant plus qu'une augmentation inopportune des taxes de 2,20 % dans la loi de finances 1987 ne favorise pas une extension du marché. Mais, je me permets encore de le souligner, le cognac vit essentiellement de l'exportation. Moins de ventes dans le pays qui est de loin le plus gros client se concrétisera par un déséquilibre économique aux consé-

.../...

quences funestes sur des milliers de producteurs.

La baisse des achats sera amplifiée non seulement par un effet psychologique mais aussi en raison de la méthode de gestion des stocks des grandes maisons de cognac qui contrôlent la quasi totalité du marché américain : lorsqu'elles vendent une bouteille de plus que l'année précédente, elles en achètent trois pour maintenir leurs stocks, le phénomène étant inverse en cas de vente d'une bouteille de moins.

Dans le cadre des négociations qui doivent avoir lieu entre l'Europe et les Etats-Unis, je mets beaucoup d'espoir dans votre action personnelle, et votre autorité afin qu'un accord intervienne et que surtout le cognac n'en fasse les frais. Il y va de l'avenir d'une région et de ses habitants.

Vous renouvelant toute ma confiance,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

Philippe MARCHAND

A VENDRE 1 MOTO 80 D TLC
YAMAHA ANNEE 1985 T.B.E.
15.000 Km
1 VELO ENFANT B.E. 7/11 ANS
½ COURSE - PNEUS NEUFS
600 F
1 ORGUE BONTEMPI B.E. 500 F
1 BLOUSON 10 ANS B.E. 150 F
Tél. 46.93.54.09

A VENDRE 1 MOTO YAMAHA 80 CC
ENDURO MODELE 1984
T.B.E. MOTEUR 20 CV
FREIN A DISQUE
PRIX A DEBATTRE
S'ADRESSER :
Philippe AUMAND
"Les Bacheliers" - BUSSAC

THIELLE MIXOMATOSE

Thieu matin, quant la Binethiu v'nit panser ses lapins, a s'ébraillit : "Nestor !, vins vite il avant teurtous la mixomatose."

- Beurnoncio ! qu'o dessit Binethiu, jhe vas tuer tout thieu et zou foute dans n'in creux.

- Qu'é-t-ou qu'tu dis ? s'ébrettit sa malaisie, qui tondrait sus in" eû, s'a peuvait, jh'allons lés mangher, qu'a dessit. Jh'érai pas chorcher de la viande de boucherie, que jh'paierais bin cher, pendant que jh' n'en ai qui me coûte reun !

Vous me creirez si vous v'lez, mais il avant manghé dau lapin toute la s'maine. Les drôles n'en brailliant. Binethiu li, zou fazait couler à cots d'vin roughe, mais tout d'même, au bout d'huit jhours o z'i restait dans la gorghère et i parlit encouère de tout tuer ...

- Jhamais !, qu'o dessit thielle chrétienne ; jhe veux bin parde in p'tit pusqu'o y'a pas mouèjen de feire autrement mais jh' pardrai pas tout : Jhe vas aller lés vende à Saintes ...

- Es-tu folle ?, qu'o fazit Binethiu, o paraît ! ... thieu. Tu peux vende dés eùs paurrits ou b'n dau vin piqué, y zou qu'neutrant qu'emprès ; mais thieu ... y zou verrant.

-Jhe lés vendrai pus bon marché, qu'a dessit, et al écrivit sus in bout d'carton : "LAPINS à 2 F l'kilo". Thielles ghens d'Saintes, qu'a dessit, y s' pyaignant teurjhou qu'il avant pas l'sou ..., jhe lés f'rai mangher à bon marché.

.../...

Le lendemain était in samedi. I mettirant ine pieine caisse de lapins dans la 2 jh'vaux. En arrivant sus la piace dau marché, Binethiu décharghit la caisse et la borgheouèse et y s'en allit por tâcher d'trouver ine piace por soune auto, c'qu'é pas trop coumode. Et vouèlà que, tout d'in cot, y vouè t-arriver en courant son vouèsin Gigourit. "Dépêche te, qu'y zi huche, o barde là-bas avec ta femme !"

Ol'était in jholi charivari sus thieu marché ! Ol' avait dés femmes qui disiant : "Jh'mangherai pus jhamais d'lapin". Les autes marchands étiant autour de la Binethiu :

- V'z'avez pas d'honte d'empouèsouner l'marché ? Mais thielle sacré fumelle se rebiffait :

- Jh'empouèsoune peursoune ! Jhe mangheons de thiellés lapins tous les jhours et jhe sont point morts. Jhe fais-t-ine boune action, qu'a s'ébraillait. Ol'é por feire baisser la vie. Jhe seus-t-ine file-en-trope !

- Allez chorcher lés aghents !, qu'o jhuchiant lés autes.

Binethiu est peurtant pas in brutau, mais là ... y l'a pas-t-été por quate chemins ; y l'a-t-empougné sa borgheouèse par le cagouet et l'a feit marcher dret ! Ghigourit seguait avec la caisse de lapins. En arrivant chez zeux, il a pris-t-ine bedoche et n'en a foutut in cot sus l'calâ à toutes thiellés paures bêtes et il a tout mis dans n'in creux.

Astheur, si d'hasard vous invitez Binethiu à déjhuner, fasez dont thieure ine potée d'monghettes ou beun in piat d'moulue, mais tuez pas in lapin, teurjhou !

Extrait du "Bulletin de la Société
d'Etudes folkloriques du Centre-Ouest"
Tome III - 4e livraison

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le seize décembre mil neuf cent quatre-vingt-six, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie à 20 h 45, sous la présidence de Monsieur Guy CHAPUIS, Maire.

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion adopté à l'unanimité, l'ordre du jour est abordé :

VENTE D'UN TERRAIN :

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'un administré lui a proposé d'acheter une partie du terrain communal sis aux " Grands Champs ", à l'angle de la route des Chaumes pour y installer un commerce. Il informe le Conseil qu'une étude quant à l'aménagement des accès à cette parcelle est en cours par les Services Techniques du S.I.V.O.M. Après examen de la question, le Conseil donne son accord pour la vente d'une parcelle d'environ 970 m2 à 30 Francs le m2. Il émet toutefois le voeu que soit étudié avec beaucoup d'attention le problème du stationnement, seul point discuté par l'Assemblée. Quant au projet de commerce, le Conseil affirme à nouveau sa volonté de venir en aide à la création d'entreprises.

TRAVAUX EN COURS :

A) Aux bâtiments communaux :

- Monsieur BEDOCHAUD informe l'assemblée qu'il est actuellement procédé à la peinture des menuiseries extérieures des logements de l'école et de celui de la Mairie.

- Le Conseil procède ensuite au choix des lettres " MAIRIE " à porter sur la façade du bâtiment après sa réfection.

- Afin de poser d'autres défenses à la Mairie, un devis sera demandé.

- Aménagement de la cour de la Mairie :

La proposition faite en accord avec les services de l'Equipement consiste à créer une place entourée de pavés autoblocants, celle-ci assurant un lien entre tous les bâtiments communaux.
Une subvention pour aménagement du Centre Bourg sera demandée.

B) A LA VOIRIE :

Monsieur DANIAUD explique au Conseil que, pour assurer un meilleur écoulement des eaux à hauteur de La Favaudière, il est envisagé un échange de terrain entre la Commune et Mrs BOURAUD, échange à sur faces égales par déclassement d'un chemin rural. Un dossier sera constitué avec les Services de l'Equipement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Concernant les travaux de la piste cyclable, une réunion de chantier permettra de constater les travaux effectués. Les panneaux de signalisation à y implanter seront commandés.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le recensement complémentaire de la population effectué en septembre fait apparaître un net accroissement de la population: le nouveau chiffre de population légale communiqué par l'I.N.S.E.E est de 983 habitants.

- Bûches de Noël :

Elles seront distribuées le Dimanche 21 Décembre

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le Mardi 27 Janvier à 20 h 45, sous la présidence de Monsieur Guy CHAPUIS, Maire. Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité. L'ordre du jour est abordé et les décisions suivantes ont été prises:

Bâtiments communaux

A)MAIRIE : Réalisation de défenses en fer forgé -

Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise MAGNERON et décide de lui confier la fabrication des défenses en fer forgé des deux fenêtres de la Mairie.

B) FOYER RURAL MUNICIPAL - Aménagement d'un local -

Monsieur BEDOCHAUD présente au Conseil une demande de la Section Football du Foyer Rural Municipal pour l'aménagement du local actuellement mis à leur disposition. Les matériaux nécessaires seront fournis par la Commune, les membres de la section Football prenant en charge la réalisation des travaux. Le Conseil Municipal accepte ces propositions.

C) SALLE MUNICIPALE - Fabrication de tables -

Le Conseil Municipal ayant précédemment décidé de réaliser des tables, Monsieur BEDOCHAUD présente un prototype fabriqué par les employés municipaux. La conception et le prix de revient de ce modèle étant estimés très satisfaisants, le Conseil Municipal décide la réalisation de 28 modèles identiques.

D) PANNEAUX D'AFFICHAGE -

Le Maire informe le Conseil Municipal de la signature d'un contrat avec la Société BUEIL pour la fourniture et l'installation gratuites de deux panneaux :
- Plan de la Commune et - Informations Municipales

A la voirie

A) P.O.S - Commune de BUSSAC SUR CHARENTE

En application de l'Article R.123-9 du décret N°83-813 du 09 Septembre 1983, le projet de modification du P.O.S de la Commune de BUSSAC SUR CHARENTE est soumis pour accord au Conseil.

Après examen du dossier, le Conseil Municipal donne son accord au projet de modification du Plan d'Occupation des Sols de sa commune qui avait été approuvé le 05 Septembre 1978.

B) P.O.S - Commune de LE DOUHET -

Après examen du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de LE DOUHET, celui-ci n'appelle pas de remarques de la part du Conseil Municipal.

C) VOIRIE COMMUNALE -

Les conditions atmosphériques particulières de ces dernières semaines ont provoqué des difficultés de circulation sur les chemins de la Commune. Le Maire informe le Conseil Municipal des mesures qui ont été prises avec le concours des services de l'Equipement, des Employés Communaux et des T.U.C. Il suggère la confection d'une pelle adaptable sur le tracteur communal et utilisable en période d'enneigement. Un plan et un devis sont à l'étude et seront proposés au Conseil au cours d'une prochaine réunion.

A F F A I R E S S O C I A L E S

Participation municipale au repas des Personnes retraitées :

Le Conseil Municipal décide que la Commune participera financièrement au repas des Personnes retraitées conjointement avec le Foyer Rural Municipal.

Demande de subvention

Le Maire informe le Conseil de la réception de deux demandes de subvention émanant du Collège A. D'Aubigné et du Collège R. Caillié, afin de venir en aide à des jeunes (domiciliés à BUSSAC) devant effectuer un voyage d'études à l'étranger. Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 200 F par jeune concerné.